



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet
Bureau Communication
Interministérielle

Melun, le 15 février 2018

Liste des communes seine-et-marnaises reconnues en état de catastrophe naturelle

Dans le cadre de la procédure accélérée, la commission nationale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle s'est réunie le 14 février 2018 afin d'étudier les dossiers des communes affectées par les crues de janvier 2018.

En Seine-et-Marne, 102 communes avaient déposé un dossier en vue de cette commission.

275 communes ont d'ores et déjà été reconnues en état de catastrophe naturelle au niveau national, dont 70 en Seine-et-Marne.

Communes reconnues en état de catastrophe naturelle en Seine-et-Marne :

Annet-sur-Marne, Barbey, Bois-le-Roi, Boissettes, Boissise-le-Roi, Chalifert, Champagne-sur-Seine, Champs-sur-Marne, Changis-sur-Marne, Charmentray, Chartrettes, Chelles, Chessy, Condé-Sainte-Libiaire, Dammarie-les-Lys, Dampmart, Esbly, La Ferté-sous-Jouarre, Fontaine-le-Port, Fublaines, Germigny-l'Évêque, Grande-Paroisse, Gravon, Grisy-sur-Seine, Guérard, Héricy, Isles-les-Meldeuses, Isles-lès-Villenoy, Jaignes, Jaulnes, Jouarre, Lagny-sur-Marne, Mareuil-lès-Meaux, Meaux, Mée-sur-Seine, Melun, Melz-sur-Seine, Méry-sur-Marne, Misy-sur-Yonne, Montereau-Fault-Yonne, Montévrain, Moret-Loing-et-Orvanne, Mouy-sur-Seine, Nanteuil-lès-Meaux, Nanteuil-sur-Marne, Noyen-sur-Seine, Pomponne, Précly-sur-Marne, Reuil-en-Brie, La Rochette, Saâcy-sur-Marne, Saint-Cyr-sur-Morin, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Saint-Mammès, Samois-sur-Seine, Samoreau, Sept-Sorts, Solers, Thomery, Thorigny-sur-Marne, La Tombe, Trilbardou, Varennes-sur-Seine, Vaux-le-Pénil, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Vignely, Villenauxe-la-Petite, Villiers-sur-Seine et Vulaines-sur-Seine.

Au niveau national, 156 dossiers de communes (dont 32 pour la Seine-et-Marne) ont pour le moment été ajournés dans l'attente d'expertises complémentaires. Ils feront l'objet d'un nouvel examen lors d'une nouvelle commission programmée le 6 mars 2018.

Contacts presse

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 / 75.95 – L. Campillo 06 08 82 64 58

✉ pref-com-crise@seine-et-marne.gouv.fr